

Demande de caractérisation d'un écoulement : méthode de saisine de la DDT du Tarn

Objet du document : comment saisir les services de la direction départementale des territoires pour caractériser un écoulement.

Première étape : consultez la cartographie en ligne à l'adresse suivante :

http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/180/D81_IDCE.map#

Deuxième étape : si l'écoulement qui vous intéresse n'apparaît pas sur la carte consultée, que le tracé affiché est incorrect ou que la caractérisation de l'écoulement vous semble erronée, vous pouvez imprimer la carte en ligne (possibilité de l'extraire en version PDF, comme illustré ci-après).



Ensuite, il vous suffit de dessiner votre requête directement sur la carte imprimée et de la retourner accompagnée du *formulaire de demande* (voir page 2) de caractérisation à la DDT. Vous pouvez également utiliser une autre carte si celle-ci vous paraît plus pertinente. Dans ce cas, assurez-vous qu'elle soit bien lisible (échelle : 1/25000^{ème} maximum).

Mise à jour de la cartographie des cours d'eau

La cartographie des cours d'eau sera réactualisée une fois par an au plus tard le 1^{er} septembre. **Toute saisine reçue après le 31 janvier d'une année N sera traitée pour une mise à jour de la cartographie pour l'année N+1.**

Chaque demande fera l'objet d'une concertation lors d'un comité de suivi. A l'issue de cette réunion, une visite de terrain avec l'ensemble des acteurs concernés pourra être programmée afin de statuer sur la caractérisation de l'écoulement.

**Formulaire de saisine de la DDT du Tarn
pour la caractérisation d'un écoulement**

Identité du demandeur :

NOM Prénom :

Si professionnel, entreprise ou organisme pour lequel la demande est déposée :

Coordonnées du demandeur ou de l'entreprise / organisme :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

@

Raison de la demande :

Travaux envisagés. Si oui, type de travaux et période envisagée :

Contribution à la cartographie

Type de demande :

Rectification d'un tracé existant mais erroné sur la cartographie en ligne

Demande de caractérisation d'un tracé cartographié

Demande de caractérisation d'un tracé non cartographié

Localisation de l'écoulement

Rive gauche

Rive droite

Commune (s) :

Lieu-dit (s) :

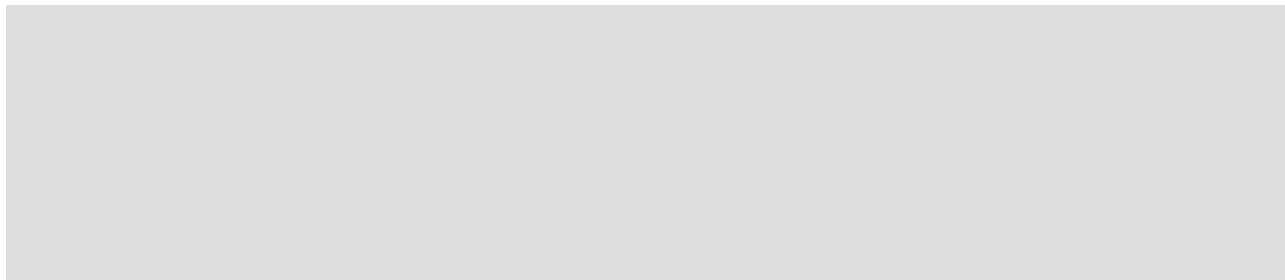
Sections (s)

et n° parcelle (s)

Propriétaire (s) :

Éléments justifiant la demande :

Rappel : La notion de cours d'eau est définie par l'article L. 215-7-1 du code de l'environnement. « Constitue un cours d'eau un écoulement d'eaux courantes dans un lit naturel à l'origine, alimenté par une source et présentant un débit suffisant la majeure partie de l'année. L'écoulement peut ne pas être permanent compte tenu des conditions hydrologiques et géologiques locales».



Remarque : si vous souhaitez joindre des photos (représentant a minima la source et le lit de l'écoulement en plusieurs points), veuillez les localiser sur la carte jointe à votre demande.

Fait à [redacted], le [redacted]

Signature du demandeur

Formulaire à renvoyer avec carte annotée par mail à ddt-eau@tarn.gouv.fr ou par voie postale à DDT-Service eau, risques, environnement et sécurité 19, rue de Ciron 81013 ALBI Cedex 09